

Bordereau attestant l'exactitude des informations - FORT DE FRANCE - 9721 - Documents
comptables (B-S) - Dépôt le 06/10/2025 - B2025/013626 - 2022 B 04405 - 920 403 706 - AB
CONSULTING

ACTIF	Exercice clos le 31/12/2023 (15 mois)				Exercice précédent Néant	
	Brut	Amort. & Prov	Net	%	Net	%
Fonds commercial						
Autres immobilisations incorporelles						
Immobilisations corporelles						
Immobilisations financières	2 000		2 000	53,45		
ACTIF IMMOBILISÉ	2 000		2 000	53,45		
Matières premières, approv., en cours de production						
Marchandises						
Avances et acomptes versés sur commandes						
Clients et comptes rattachés						
Autres créances	1 088		1 088	29,08		
Valeurs mobilières de placement						
Banques, C.C.P., et autres disponibilités	654		654	17,48		
Caisse						
Charges constatées d'avance						
ACTIF CIRCULANT	1 742		1 742	46,55		
TOTAL GÉNÉRAL ACTIF	3 742		3 742	100,00		

PASSIF	Exercice clos le 31/12/2023 (15 mois)		Exercice précédent Néant	
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	26,72		
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice	2 077	55,51		
Provisions réglementées				
CAPITAUX PROPRES	3 077	82,23		
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes assimilées				
Avances et acomptes reçus sur commande en cours				
Fournisseurs et comptes rattachés				
Autres dettes	664	17,74		
Produits constatés d'avance				
DETTES	664	17,74		
TOTAL GÉNÉRAL PASSIF	3 742	100,00		

COMPTE DE RÉSULTAT	Exercice clos le 31/12/2023	Exercice précédent Néant	Variation	%
--------------------	--------------------------------	-----------------------------	-----------	---

	Exportation	Total	%	Total	%	Variation	%
Ventes de marchandises							
Production vendue biens							
Production vendue services		21 490	100,00			21 490	N/S
Chiffres d'Affaires Nets		21 490	100,00			21 490	N/S
Production stockée							
Production immobilisée							
Subventions d'exploitation reçues							
Autres produits							
Total des produits d'exploitation hors T.V.A.		21 490	100,00			21 490	N/S
Achats de marchandises (y compris droits de douane)							
Variation de stock (marchandises)							
Achats de matières premières et autres approvisionnements		7	0,03			7	N/S
Variation de stock (matières premières et autres approv.)							
Autres achats et charges externes		19 037	88,59			19 037	N/S
Impôts, taxes et versements assimilés		368	1,71			368	N/S
Rémunérations du personnel							
Charges sociales							
Dotations aux amortissements							
Dotations aux provisions							
Autres charges		0	0,00				
Total des charges d'exploitation		19 413	90,34			19 413	N/S
RÉSULTAT D'EXPLOITATION		2 077	9,66			2 077	N/S
Produits financiers							
Produits exceptionnels							
Charges financières							
Charges exceptionnelles							
RÉSULTAT AVANT PARTICIPATION ET IS		2 077	9,66			2 077	N/S
Participation des salariés							
Impôts sur les bénéfices							

Total des Produits	21 490	100,00			21 490	N/S
Total des Charges	19 413	90,34			19 413	N/S
RÉSULTAT NET	2 077	9,66			2 077	N/S
Bénéfice						

Dont Crédit-bail mobilier						
Dont Crédit-bail immobilier						

AB CONSULTING

ZAC du BAC Chez Entreprise Dordoyer Charles
97220 LA TRINITE

LIASSE FISCALE 31/12/2023 IS / RS

Période du 01/10/2022 au 31/12/2023

Désignation de l'entreprise <u>AB CONSULTING</u>										Néant ☐ *																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Adresse de l'entreprise <u>ZAC du BAC Chez Entreprise Dordoyer Charles 97220 LA TRINITE</u>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
SIRET		<table><tr><td>9</td><td>2</td><td>0</td><td>4</td><td>0</td><td>3</td><td>7</td><td>0</td><td>6</td><td>0</td><td>0</td><td>1</td><td>2</td></tr></table>										9	2	0	4	0	3	7	0	6	0	0	1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
9	2	0	4	0	3	7	0	6	0	0	1	2																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																								
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<table><tr><td>1</td><td>5</td></tr></table>		1	5	Durée de l'exercice précédent *		<table><tr><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
1	5																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																			
<table><tr><td colspan="6"></td><td colspan="2">Exercice N clos le</td><td colspan="4"><table><tr><td>13</td><td>11</td><td>12</td><td>21</td><td>01</td><td>21</td><td>31</td></tr></table></td></tr><tr><td colspan="6">ACTIF</td><td colspan="2">Brut 1</td><td colspan="2">Amortissements-Provisions 2</td><td colspan="2">Net 3</td></tr><tr><td rowspan="5">ACTIF IMMOBILISÉ</td><td rowspan="2">Immobilisations incorporelles</td><td rowspan="2">{</td><td>Fonds commercial *</td><td>010</td><td></td><td>012</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres *</td><td>014</td><td></td><td>016</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations corporelles *</td><td></td><td></td><td>028</td><td></td><td>030</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Immobilisations financières * (1)</td><td></td><td></td><td>040</td><td>2 000</td><td>042</td><td></td><td></td><td>2 000</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I (5)</td><td>044</td><td>2 000</td><td>048</td><td></td><td></td><td>2 000</td><td></td></tr><tr><td rowspan="9">ACTIF CIRCULANT</td><td rowspan="2">STOCKS</td><td colspan="2">Matières premières, approvisionnements, en cours de production *</td><td>050</td><td></td><td>052</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Marchandises *</td><td>060</td><td></td><td>062</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes versés sur commandes</td><td>064</td><td></td><td>066</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="2">Créances (2)</td><td rowspan="2">{</td><td>Clients et comptes rattachés *</td><td>068</td><td></td><td>070</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>Autres * (3)</td><td>072</td><td>1 088</td><td>074</td><td></td><td></td><td>1 088</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Valeurs mobilières de placement</td><td>080</td><td></td><td>082</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Disponibilités</td><td>084</td><td>654</td><td>086</td><td></td><td></td><td></td><td>654</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Charges constatées d'avance *</td><td>092</td><td></td><td>094</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total II</td><td>096</td><td>1 742</td><td>098</td><td></td><td></td><td>1 742</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II)</td><td>110</td><td>3 742</td><td>112</td><td></td><td></td><td>3 742</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="12">PASSIF</td></tr><tr><td rowspan="10">CAPITAUX PROPRES</td><td colspan="2">Capital social ou individuel *</td><td></td><td></td><td>120</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>1 000</td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Écarts de réévaluation</td><td></td><td></td><td>124</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserve légale</td><td></td><td></td><td>126</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Réserves réglementées *</td><td></td><td></td><td>130</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)</td><td></td><td></td><td>131</td><td></td><td>)</td><td>132</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Report à nouveau</td><td></td><td></td><td>134</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Résultat de l'exercice</td><td></td><td></td><td>136</td><td></td><td></td><td></td><td>2 077</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Subventions d'investissement</td><td></td><td></td><td>137</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Provisions réglementées</td><td></td><td></td><td>140</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total I</td><td>142</td><td></td><td></td><td></td><td>3 077</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Provisions pour risques et charges</td><td>Total II</td><td>154</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="5">DETTES (4)</td><td colspan="2">Emprunts et dettes assimilées</td><td></td><td></td><td>156</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Avances et acomptes reçus sur commandes en cours</td><td></td><td></td><td>164</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Fournisseurs et comptes rattachés *</td><td></td><td></td><td>166</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :</td><td></td><td></td><td>169</td><td>664</td><td>)</td><td>172</td><td>664</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="2">Produits constatés d'avance</td><td></td><td></td><td>174</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total III</td><td>176</td><td></td><td></td><td></td><td>664</td><td></td><td></td></tr><tr><td colspan="4">Total général (I + II + III)</td><td>180</td><td></td><td></td><td></td><td>3 742</td><td></td><td></td></tr><tr><td rowspan="3">RENOIS</td><td>(1)</td><td>Dont immobilisations financières à moins d'un an</td><td>193</td><td></td><td>(4)</td><td colspan="2">Dont dettes à plus d'un an</td><td>195</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(2)</td><td>Dont créances à plus d'un an</td><td>197</td><td></td><td>(5)</td><td colspan="2">Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *</td><td>182</td><td></td><td></td><td></td></tr><tr><td>(3)</td><td>Dont compte courant d'associés débiteurs</td><td>199</td><td></td><td>(5)</td><td colspan="2">Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *</td><td>184</td><td></td><td></td><td></td></tr></table>																		Exercice N clos le		<table><tr><td>13</td><td>11</td><td>12</td><td>21</td><td>01</td><td>21</td><td>31</td></tr></table>				13	11	12	21	01	21	31	ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3		ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012						Autres *	014		016						Immobilisations corporelles *			028		030						Immobilisations financières * (1)			040	2 000	042			2 000			Total I (5)				044	2 000	048			2 000		ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052						Marchandises *		060		062						Avances et acomptes versés sur commandes		064		066							Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070						Autres * (3)	072	1 088	074			1 088			Valeurs mobilières de placement		080		082							Disponibilités		084	654	086				654			Charges constatées d'avance *		092		094							Total II				096	1 742	098			1 742			Total général (I + II)				110	3 742	112			3 742			PASSIF												CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					1 000		Écarts de réévaluation				124							Réserve légale				126							Réserves réglementées *				130							Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132				Report à nouveau				134							Résultat de l'exercice				136				2 077			Subventions d'investissement				137							Provisions réglementées				140							Total I				142				3 077			Provisions pour risques et charges				Total II	154						DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156							Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164							Fournisseurs et comptes rattachés *				166							Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	664	)	172	664			Produits constatés d'avance				174							Total III				176				664			Total général (I + II + III)				180				3 742			RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195				(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182				(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184			
						Exercice N clos le		<table><tr><td>13</td><td>11</td><td>12</td><td>21</td><td>01</td><td>21</td><td>31</td></tr></table>				13	11	12	21	01	21	31																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																		
13	11	12	21	01	21	31																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
ACTIF						Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	{	Fonds commercial *	010		012																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
			Autres *	014		016																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations corporelles *			028		030																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Immobilisations financières * (1)			040	2 000	042			2 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Total I (5)				044	2 000	048			2 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050		052																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
		Marchandises *		060		062																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Créances (2)	{	Clients et comptes rattachés *	068		070																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																														
			Autres * (3)	072	1 088	074			1 088																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Valeurs mobilières de placement		080		082																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Disponibilités		084	654	086				654																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Charges constatées d'avance *		092		094																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Total II				096	1 742	098			1 742																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
Total général (I + II)				110	3 742	112			3 742																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
PASSIF																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *				120					1 000																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																										
	Écarts de réévaluation				124																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserve légale				126																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Réserves réglementées *				130																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)				131		)	132																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	Report à nouveau				134																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Résultat de l'exercice				136				2 077																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Subventions d'investissement				137																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Provisions réglementées				140																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Total I				142				3 077																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
Provisions pour risques et charges				Total II	154																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées				156																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				164																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Fournisseurs et comptes rattachés *				166																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :				169	664	)	172	664																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																											
	Produits constatés d'avance				174																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																															
Total III				176				664																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
Total général (I + II + III)				180				3 742																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
RENOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an		195																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *		182																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *		184																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																												
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n. 2033-NOT-SD																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																																				

②

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2023

Formulaire obligatoire (article 802 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise AB CONSULTING

Néant ☐ *

A - RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
31/12/2023

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210	
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intracommunautaires	215		214	
		Services *		217		218	21 490
	Production stockée * (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *				224		
	Subventions d'exploitations reçues				226		
	Autres produits				230		
	Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	21 490	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)				234		
	Variation de stocks (marchandises) *				236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	7	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *				240		
	Autres charges externes * (dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242	19 037	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244	368	
	Rémunérations du personnel *				250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)				252		
	Dotations aux amortissements *				254		
	Dotations aux provisions				256		
Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
	dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)				264	19 413		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)				270	2 077		
Produits financiers (III)		280		294			
Charges financières (V)				294			
Produits exceptionnels (IV)				298			
Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300			
	dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)				306			
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)				310	2 077		
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	2 077		
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318			
	Provisions non déductibles *			322			
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324			
	Divers *, dont intérêts excéden- taires des epes-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248	330		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997			
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987	342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEL (44. sexies A)	989			
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindicies)	138			
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991					
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements outre-mer	344			
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire Hauts-de-France	993			
	Créance due au report en arrière du déficit			346	350		
	Deduction exceptionnelle - Art 39 - A	653	Deduction exceptionnelle - Art 39 - A	643			
	Deduction exceptionnelle - Art 39 - B	645	Deduction exceptionnelle - Art 39 - C	647			
Droit divers	Deduction exceptionnelle - Art 39 - D	648	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)	641			
	Deduction exceptionnelle - Art 39 - F	990	Deduction exceptionnelle - Art 39 - G	649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	352	2 077		
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *			356			
	Déficits antérieurs reportables * dont imputés sur le résultat				360		
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	370	2 077		

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise AB CONSULTINGNéant ☐ *

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
		ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406					
	Autres	410		412		414		416					
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426					
	Constructions	430		432		434		436					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446					
	Installations générales, agencements divers	450		452		454		456					
	Matériel de transport	460		462		464		466					
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476					
Immobilisations financières		480	2 000	482		484		486	2 000				
TOTAL		490	2 000	492		494		496	2 000				

II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations dotations de l'exercice		Diminutions amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES									
Fonds commercial		495		497		498		499			
Autres		500		502		504		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516			
	Constructions	520		522		524		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566			
TOTAL		570		572		574		576			

III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à FIS, 12,8 % pour les entreprises à IIR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)						
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values		
					Court terme *	Long terme	
						19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦
1							
2							
3							
4							
5							
6							
7							
8							
9							
10							
TOTAL	578	580	582	584	586	587	589
	Plus-values taxables à 19 % ①		579	Régularisations	590	583	595
TOTAL					596	585	599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 F et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

④

**RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS**

Désignation de l'entreprise AB CONSULTING										Néant ☐ *																																																																																																																																					
I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES																																																																																																																																															
A NATURE DES PROVISIONS			Montant au début de l'exercice		Augmentations, dotations de l'exercice		Diminutions, reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice																																																																																																																																						
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606																																																																																																																																							
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607																																																																																																																																							
	Autres provisions réglementées *	610		612		614		616																																																																																																																																							
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626																																																																																																																																							
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636																																																																																																																																							
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646																																																																																																																																							
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656																																																																																																																																							
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666																																																																																																																																							
TOTAL		680		682		684		686																																																																																																																																							
<table border="1"> <tr> <td colspan="6">B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</td> <td colspan="6">C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</td> </tr> <tr> <td colspan="2"></td> <td colspan="2">Dotations</td> <td colspan="2">Reprises</td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> <td colspan="2"></td> </tr> <tr> <td>Fonds commercial</td> <td>681</td> <td></td> <td>683</td> <td></td> <td></td> <td>1</td> <td colspan="2">Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations incorporelles</td> <td>700</td> <td></td> <td>705</td> <td></td> <td></td> <td>2</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Terrains</td> <td>710</td> <td></td> <td>715</td> <td></td> <td></td> <td>3</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Constructions</td> <td>720</td> <td></td> <td>725</td> <td></td> <td></td> <td>4</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inst. techniques mat. et outillage</td> <td>730</td> <td></td> <td>735</td> <td></td> <td></td> <td>5</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Inst. générales, agencements amén. div.</td> <td>740</td> <td></td> <td>745</td> <td></td> <td></td> <td>6</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Matériel de transport</td> <td>750</td> <td></td> <td>755</td> <td></td> <td></td> <td>7</td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Autres immobilisations corporelles</td> <td>760</td> <td></td> <td>765</td> <td></td> <td></td> <td colspan="2"></td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td colspan="2">TOTAL</td> <td>770</td> <td></td> <td>775</td> <td></td> <td colspan="2">TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</td> <td>780</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>												B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)								Dotations		Reprises								Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes					Autres immobilisations incorporelles	700		705			2						Terrains	710		715			3						Constructions	720		725			4						Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5						Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6						Matériel de transport	750		755			7						Autres immobilisations corporelles	760		765									TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780			
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES						C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)																																																																																																																																									
		Dotations		Reprises																																																																																																																																											
Fonds commercial	681		683			1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes																																																																																																																																								
Autres immobilisations incorporelles	700		705			2																																																																																																																																									
Terrains	710		715			3																																																																																																																																									
Constructions	720		725			4																																																																																																																																									
Inst. techniques mat. et outillage	730		735			5																																																																																																																																									
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745			6																																																																																																																																									
Matériel de transport	750		755			7																																																																																																																																									
Autres immobilisations corporelles	760		765																																																																																																																																												
TOTAL		770		775		TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD		780																																																																																																																																							
II DÉFICITS REPORTABLES																																																																																																																																															
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				982																																																																																																																																											
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)				982 bis																																																																																																																																											
Nombres d'opérations sur l'exercice				982 ter																																																																																																																																											
Déficits imputés				983																																																																																																																																											
Déficits reportables				984																																																																																																																																											
Déficits de l'exercice				960																																																																																																																																											
Total des déficits restant à reporter				970																																																																																																																																											
III DIVERS																																																																																																																																															
Primes et cotisations complémentaires facultatives										381																																																																																																																																					
dont montant déductible de cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI (dont cotisations facultatives Madelin)										325																																																																																																																																					
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite										327																																																																																																																																					
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *										380																																																																																																																																					
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS										326																																																																																																																																					
N° du centre de gestion agréé										388																																																																																																																																					
Montant de la TVA collectée										374																																																																																																																																					
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)										378																																																																																																																																					
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant										399																																																																																																																																					
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice										398																																																																																																																																					
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI										397																																																																																																																																					

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

Désignation de l'entreprise: AB CONSULTING.....

Néant ☒ *

Exercice ouvert le: 10/10/2022 et clos le: 31/12/2023

Données en nombre de mois 1 5

DÉCLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel *	376
Dont apprentis	657
Dont handicapés	651
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I - Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	118
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	119
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	105
TOTAL 1	106

II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	115
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143
Subventions d'exploitation reçues	113
Variation positive des stocks	111
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153
TOTAL 2	144

III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée ⁽¹⁾

Achats	121
Variation négative des stocks	145
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	125
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	148
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	150
TOTAL 3	152

IV - Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	137
-----------------------------	-------------------------------	-----

V - Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF).	117
--	-----

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre. Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	020	
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106, le cas échéant ajusté à 12 mois)	022	Effectifs au sens de la CVAE * 023
Chiffre d'affaires du groupe économique (entreprises répondant aux conditions de détention fixées à l'article 223 A du CGI)	026	
Période de référence	024	160
Date de cessation		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD au § déclaration des effectifs.

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

9 2 0 4 0 3 7 0 6

Dénomination de l'entreprise

AB CONSULTING

Adresse (voie)

ZAC du BAC Chez Entreprise Dordoyer Charles

Code postal

97220

Ville

LA TRINITE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)
Nom marital % de détention Nb de parts ou actions
Naissance: Date N° Département Commune Pays
Adresse : N° Voie
Code Postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G-SD 202

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1) Néant ☒ *

Exercice clos le

31122023

SIREN

9 2 0 4 0 3 7 0 6

Dénomination de l'entreprise

AB CONSULTING

Adresse (voie)

ZAC du BAC Chez Entreprise Dordoyer Charles

Code postal

97220

Ville

LA TRINITE

I - NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE :

905

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Formulaire à déposer
en double exemplaire

N° 2065-SD
2023

Formulaire obligatoire
(art 223 du Code général des impôts)

Imbree à date du service

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	10102022	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre					
SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
AP CONSULTING 240 C DU PAC Chez Entreprise Dordoye Charlie 97200 LA TRINITE	
SIRET 9 2 0 4 0 3 7 0 6 0 0 0 1 2	Mét :
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante
Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées	Conseil pour les affaires et autres conseils de gestion	Si vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	---	--

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15 % 077	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %	
2. Plus-values	PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %
PV à long terme imposables à 15 %	PV à long terme imposables à 19 %	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19 %	PV à long terme imposables à 0 %	
3. Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches		
Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A	
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité nouvelle génération, art. 44 quaterdecies	Zone de restructuration de la défense, art. 44 terdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A	Autres dispositifs
Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies		

Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %
---	--	--

4. Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un État étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5 %

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITÉ (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33 %
--

G ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1. Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1 du CGI), cocher la case ci-contre
2. Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la Nom/Adresse déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée N°
3. Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2 du CGI), cocher la case ci-contre
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la Nom/Adresse société tête de groupe N°

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI X NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	SAGE
---	-----------	--	------

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
KINAY CONSULTING 5 COURS DES MERVEILLES 95000 CERGY	
Tél:	Tél:
OGA/OMGA	Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Date: 22022024 Lieu: LA TRINITE
Examen de conformité fiscale (ECF)	Qualité et nom du signataire:
prestataire :	Signature :

I RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS				
Montant global brut des distributions ⁽¹⁾	payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾				c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées				d
				e
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				f
				g
				h
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI *				i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI				j
Montant des revenus répartis ⁽⁴⁾				Total (a à h)

J RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)							
Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-1 à 6 ann. III au CGI): * SARL, tous les associés; * SCA, associés gérants; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les SARL	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col.1, à titre de traitements, émoluments, indemnités remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit.	Année au cours de laquelle le versement a été effectué	à titre de traitements, émoluments et indemnités proprement dits		à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les colonnes 5 et 6
				Indemnités forfaitaires	Remboursements	Indemnités forfaitaires	Remboursements
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS
* NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)
* ADRESSES DES AUTRES ÉTABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION				
REMUNÉRATIONS	MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES	à 0 %	à 15 %	à 19 %
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
	MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)	MVLT réalisée au cours de l'exercice			
	MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BÉNÉFICIAIRES DE DONS	
Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice

* Formulaire obligatoire (article 54 *quater*
du Code général des impôts)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise AB CONSULTING

du 10/10/2022

Adresse ZAC du BAC Chez Entreprise Dordoyer Charles 97220 LA TRINITE

au 31/12/2023

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ①

NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ					ADRESSE COMPLÈTE			
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								

RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)

Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ②)	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ③)	Valeur des avantages en nature (v. notice ④)	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ⑤)	TOTAL DES COLONNES 1 à 4	Frais de voyages et de déplacements (v. notice ⑥)	DÉPENSES ET CHARGES AFFÉRENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
						aux véhicules et autres biens (v. notice ⑦)	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ⑧)	
1								
2								
3								
4								
5								
6								
7								
8								
9								
10								
**								

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS

Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 73 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)	10
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement	
Total	

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ①) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ⑨	
- de l'exercice . 2023 . (total col.9 + total col.10) ⑩		- de l'exercice . 2023 . ⑩	2 077
- de l'exercice précédent ⑩		- de l'exercice précédent ⑩	
Nom et qualité du signataire		À <u>LA TRINITE</u> , le <u>22/02/2024</u>	
		Signature,	

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

(À souscrire par les sociétés indépendantes non membres d'un groupe fiscal et par les sociétés membres d'un groupe fiscal pour la détermination de leur résultat comme si elles étaient imposées séparément)

I – Montant de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice

A- Règles de droit commun

Charges financières nettes de l'exercice	a
EBITDA fiscal de l'exercice	b
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice (montant le plus faible entre a - 30 %*b et a - 3 000 000 €)	(c-1)
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice, après application du complément de déduction de 75 % (régime spécial applicable aux entreprises autonomes): (c-1) - 75 % x (c-1)	(c-2)

B- Clause de sauvegarde en faveur des entreprises membres d'un groupe consolidé

Ratio fonds propres/actifs de l'entreprise en %	d
Ratio fonds propres/actifs du groupe consolidé en %	e
Si (d) est supérieur ou égal à (e) : Complément de déduction des charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice = 75 % x (c-1)	f

C- Règles applicables aux situations de sous-capitalisation

Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du premier plafond de sous-capitalisation, afférent aux dettes contractées auprès d'entreprises non liées ou auprès d'entreprises liées pour la part n'excédant pas une fois et demie les fonds propres	g
Fraction de charges financières nettes de l'exercice non admises en déduction au titre du second plafond de sous-capitalisation, afférent à la part des dettes contractées auprès d'entreprises liées excédant une fois et demie les fonds propres	h

II – Suivi des charges financières nettes non admises en déduction et des capacités de déduction inemployées en report

A- Suivi des charges financières nettes en report

Stock de charges financières nettes restant à imputer à l'ouverture de l'exercice (y compris le solde de la fraction d'intérêt mentionné au 6ème alinéa de l'article 212 du CGI, non imputé à la clôture du dernier exercice ouvert avant le 1er janvier 2019)	i
Montant des charges financières nettes en report transférées	(i bis)
Dont montant des charges financières nettes transférées de plein droit (art.209-II-2 du CGI)	(i ter)
Nombre d'opérations sur l'exercice concernées par le transfert de plein droit (2)	(i quater)
Montant de charges financières nettes en report imputé au titre de l'exercice	j
Fraction de charges financières nettes non admises en déduction au titre de l'exercice et reportables : (c-1) - (f) ou (g) + 1/3 x (h)	k
Stock de charges financières nettes restant à imputer à la clôture de l'exercice (i) - (j) + (k)	l

B- Suivi des capacités de déduction inemployées en report

	Stock à l'ouverture de l'exercice	Capacités de déduction inemployées transférées de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	Capacités de déduction employées au titre de l'exercice (1)	Stock à la clôture de l'exercice
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-5	m			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-4	n			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-3	o			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-2	p			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N-1	q			
Capacités de déduction inemployées au titre de l'exercice N	r			

(1) Cette colonne peut être servie si (a) est supérieur à (c-1) - (f)

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits, charges et/ou capacités de déduction et le montant



PROCES VERBAL ASSEMBLEE GENERALE

AB CONSULTING

AB CONSULTING

Société par actions simplifiée (Société à associé unique)

Au capital de 1 000,00 € (milles euros)

Siège social : ZAC DU BAC 97220 La Trinité

RCS Fort-de-France 920 403 706

Assemblée générale du 31/01/2024

A La Trinité

Le 31/01/2024

A 15 heures,

Monsieur ANDEOL Weedy, associée unique exerçant la gérance de la société AB CONSULTING, SASU au capital de 1 000 euros divisés en 10 actions de 100 euros chacune, préside l'assemblée générale ordinaire au siège social qui est à : ZAC DU BAC 97220 La Trinité

Monsieur ANDEOL Weedy étant l'associé unique, l'assemblée est donc déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

La présidente rappelle que l'ordre du jour est le suivant :

- Validation et approbation des comptes 2023
- Affectation du résultat.

La présidente dépose sur le bureau les documents suivants :

- Les statuts de la société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31/12/2023 ;
- Le rapport de la gérance ;

Première résolution

L'assemblée, après avoir entendu lecture du rapport de gestion, approuve les comptes de l'exercice clos le 31/12/2023 pour un résultat positif de 2 077.00 €.

En conséquence, l'assemblée donne quitus à la gérance pour sa gestion au cours dudit exercice.

Deuxième résolution

L'assemblée approuve les conventions visées à l'article L. 223-19 du Code de commerce telles qu'elles lui ont été présentées dans le rapport de la gérance.

Troisième résolution

L'associée unique décide de n'affecter aucun résultat.

Quatrième résolution

L'assemblée donne tout pouvoir à Monsieur ANDEOL Weedy pour effectuer les formalités de publicité afférentes aux décisions ci-dessus adoptées

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par la gérance.

Fait en 2 exemplaires

La Trinité,

Le 31/01/2024

Le président

Monsieur ANDEOL Weedy